ACS Missions

Tableau de garanties - Pack B

Garanties	Montants
Assistance Rapatriement	
a/ Rapatriement ou transport sanitaire	a/ Frais réels
b/ Accompagnement lors du rapatriement ou transport	b/ Titre de transport
c/ Présence en cas d'hospitalisation de plus de 5 jours	c/ Titre de transport Frais d'hôtel 50 € par jour, Maxi 15 jours
d/ Prolongation de séjour à l'hôtel	d/ Frais d'hôtel 50 € par jour, Maxi 7 jours
e/ Remboursement complémentaire des frais médicaux et d'hospitalisation d'urgence à l'étranger	e/ 500 000 € par personne et par événement
f/ Remboursement complémentaire des frais médicaux dans le pays de résidence suite à une hospitalisation à l'étranger (en complément de la Sécurité sociale ou autre régime collectif)	f/ 15 000 € par personne maximum 30 jours
g/ Soins dentaires d'urgence (prothèses comprises)	g/ 150 € par dent, maximum par événement 1 000 €
h/ Transport du corps en cas de décès	
h.1/ Rapatriement du corps	h.1/ Frais réels
h.2/ Frais funéraires nécessaires au transport	h.2/ 1500 €
h.3/ Retour d'un accompagnant assuré	h.3/ Titre de transport
i/ Retour prématuré et retour anticipé	i/ Titre de transport
j/ Paiement des frais de recherche ou de secours (en montagne, uniquement sur piste de ski balisée)	j/ 5 000 € par personne 5 000 € par événement
k/ Information voyage	k/ Conseil
l/ Soutien psychologique en cas de traumatisme important à la suite « d'une maladie ou d'un accident / d'un accident » garanti	l/ Dans la limite de deux entretiens téléphoniques par personne assurée et par période d'assurance
m/ Envoi de médicaments à l'étranger	m/ Frais d'envoi
n/ Envoi collaborateur de remplacement	n/ Titre de transport
o/ Assistance juridique à l'étranger	
o.1/ Paiement d'honoraires	o.1/ 1 000 €
o.2/ Avance de la caution pénale	o.2/ 5 000 €
Individuelle accident	
a/ En cas de décès	a/ 50 000 € par personne maxi 50 000 € par événement
b/ En cas d'invalidité permanente totale	b/ 50 000 € par personne maxi 50 000 € par événement

Prise d'effet	Expiration des garanties
Assistance, Individuelle accident : le jour de début de la mission	Assistance, Individuelle accident : le jour de fin de la mission

Les garanties indiquées ci-dessus sont applicables pendant la durée de la mission.

Pour plus d'informations, contacter :

ACS Assurances Courtages et Services

153 rue de l'Université, 75007, Paris

Tél. : +33 (0) 1 40 47 91 00

E-mail : contact@acs-ami.com

Site Web : www.acs-ami.com